

Zeitschrift: Le mouvement féministe : organe officiel des publications de l'Alliance nationale des sociétés féminines suisses

Herausgeber: Alliance nationale de sociétés féminines suisses

Band: 36 (1948)

Heft: 755

Artikel: Femmes chinoises

Autor: B.G.

DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-266623>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 02.02.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

les droits égaux et les responsabilités égales ne soit pas une organisation confessionnelle, quatre de ses représentantes ont été reçues en audience spéciale par le pape, à qui les déléguées ont exposé le travail de l'association, en particulier sur les trois points suivants : lutte pour la paix, pour l'égalité civique et politique des femmes, et lutte contre la prostitution. Le pape a tenu à donner à l'Alliance ses encouragements et son approbation à son travail.

Pendant le mois de mai, la Suisse fut le carrefour des déléguées accourant de toute l'Europe à Zurich, puis à Genève, repartant les unes pour Rome, les autres pour l'Amérique ou l'Orient, les brefs articles ci-dessus ont à peine évoqué le travail accompli.

Les femmes belges ont le droit de vote !

Cette nouvelle — qui nous fait « bisquer », comme on dit chez nous — nous la connaissons déjà. Et nous nous disions : Bien sûr, le peuple belge qui a connu les horreurs de la guerre, de l'occupation allemande et les dégâts dus à la libération, ce peuple est plus sûr, plus malléable que le nôtre ! N'y a-t-il que les guerres pour faire avancer le char du progrès social de quelques coudées ? Triste constatation, vraiment !

Lors d'un court séjour fait en Belgique, comme déléguée des coopératives romandes, j'eus l'occasion de m'entretenir, avec un sénateur belge, de ce joli cadeau que venait de recevoir les femmes belges.

A ma question : Est-ce le gouvernement ou le peuple qui... le sénateur van Bell répondit : C'est le gouvernement et fort heureusement pour nos sœurs, nous n'avons pas, dans notre Constitution, le droit de referendum — ce qui simplifie beaucoup de choses... et ce qui permet au char gouvernemental d'avancer plus rapidement !

Cette réponse, évoquant immédiatement le droit de referendum, me laissait entendre que mon sénateur belge était au courant de nos petites affaires cantonales... En effet, sans ce fameux droit de referendum, dont la Suisse est très fière, nous le savons, sans ce fameux droit, plus d'un canton aurait, à l'heure qu'il est le droit de vote féminin.

Nous voici donc en face du peuple souverain. C'est à lui que nous avons affaire — quoique, en réalité, ce sont quelques têtes fortes et réactionnaires qui mettent toute la machine en branle, nous le savons bien, n'est-ce pas ?

« Et maintenant, que faire ? », comme s'exprima Isabelle Blum, femme parlementaire belge, dans son joli et spirituel discours, prononcé à l'occasion du banquet officiel. Oui, que faire ? Eduquer nos femmes, disait Isabelle Blum, car au droit de vote féminin correspond tout à coup un devoir que les femmes voudront sans doute remplir de leur mieux.

Et chez nous, en Suisse ? Cette même éducation doit se faire également, par anticipation, si je puis dire. Je suis heureuse de pouvoir vous dire que, cette éducation, nous l'avons déjà commencée dans nos groupes de coopératrices. Nous allons la continuer. Il faut que nos femmes comprennent mieux la nécessité du droit de vote féminin, si nous voulons obtenir certaines réformes et certains progrès sociaux. Il faut qu'elles y voient clair, car alors seulement leur influence se fera sentir sur les maris et sur les fils.

M. V. L.

A temps nouveaux, jeunes filles nouvelles

Assemblée générale de l'Union Suisse des Amies de la Jeune Fille

Elles sont venues nombreuses à Genève, les 8 et 9 juin, assister à l'Assemblée générale de l'Union suisse des Amies de la jeune fille, invitées par le comité cantonal genevois que préside Mme J. Sarasin.

La séance administrative du 9 fut ouverte par la présidente de l'Union, Mme E. de Chambrier, au restaurant du parc des Eaux-Vives, dans un cadre de verdure et de roses, sur le fond bleu du lac. Dès le culte d'ouverture, Mme Bard, pasteur, sut exprimer le sentiment qui anime les 2600 femmes suisses s'intéressant à cette œuvre : il ne s'agit ni de patronner, ni de discourir, mais d'aimer chaque jeune fille, telle qu'elle est.

Et l'on sentit vibrer ce sentiment d'affection véritable, dans tous les rapports, dans toutes les interventions au cours des discussions, dans chaque exposé.

En Suisse, depuis deux ans, le travail se développe, on voudrait recruter de nouvelles amies, et former des cadres qui sont indispensables. On aurait besoin de nouvelles ressources financières pour faire face aux besoins, on cherche à alimenter la caisse par la vente de pochettes qui se fait successivement dans nos divers cantons et qui, en même temps, intensifie la propagande pour l'œuvre. Cette propagande est soutenue aussi par diverses publications : le calendrier, distribué à Noël aux jeunes filles, la feuille suisse-allemande, publiée depuis 1946, le bulletin international en français, etc.

Les Homes se développent d'une façon réjouissante, ils sont toujours pleins, les clubs, sont conçus selon des formules variées : hebdomadaires, permanents, offrant des cours, des distractions, des contacts amicaux avec les étrangères en séjour chez nous. Plusieurs agentes sociales suivent des cas individuels.

Depuis la reprise des voyages à l'étranger, l'Œuvre des gares, qui accueille non seulement les jeunes filles inexpérimentées mais des enfants ou des femmes qui ont besoin d'aide, connaît une activité accrue.

Dans la pénurie actuelle de main-d'œuvre, les Bureaux de placement sont toujours très sollicités.

Un déjeuner, où M. Thévenaz, conseiller administratif et plusieurs déléguées, prirent la parole, coupa d'une halte amicale les travaux assidus et permit aux Conférencières et aux Genevoises de s'entretenir et de renouer les relations personnelles.

Mlle Kurz, secrétaire internationale, dont le centre est à Neuchâtel a donné des nouvelles sur la reprise de l'œuvre dans les pays d'Europe et du nord de l'Afrique. Homes détruits ou désaffectés qui se rouvrent l'un après l'autre en France, en Hollande... les homes, toujours bondés en France, réussissent à aider financièrement le Comité national qui fait une œuvre éducative de premier ordre, par le moyen d'une secrétaire itinérante, développant l'esprit communautaire, le sens de la solidarité ; on crée des équipes de visites dans les hôpitaux, des cours de puériculture et autres, des clubs d'anciennes pour soutenir les jeunes.

En Allemagne, on aide celles qui souffrent toujours des conséquences de la guerre ; dans des baraques, on sert des repas aux écoliers ; les femmes sont si fatiguées par les conditions dans lesquelles elles vivent, qu'elles ne peuvent guère travailler pour l'œuvre, malgré leur intérêt.

En Italie, de jeunes Suissesses, devenues italiennes par mariage, vont s'intéresser aussi au travail qui reprend avec ferveur.

En Roumanie, le home de la gare a pu héberger 33.000 personnes, dont 27.000 enfants, qui ne savaient où se rendre. Les cantines ont servi 96.000 repas, dont 46.000 gratuits.

Les homes d'Alexandrie, d'Alger, de Tanger permettent d'établir des contacts amicaux et compréhensifs entre des jeunes filles de nationalité diverse et de confessions chrétienne ou musulmane.

Le Bureau international a reçu le statut consultatif « B » à l'ONU, il suit, avec les autres organisations internationales féminines, les questions qui le touchent sur la condition de la femme et les problèmes sociaux, il a chargé Mme Berthoud, d'assister, à Genève, aux séances des commissions qui ont trait aux problèmes féminins.

Enfin, Mme J. Carrard (Lausanne), sous le titre « A temps nouveaux, jeunes filles nouvelles », présenta la somme des problèmes qui se posent aujourd'hui aux Amies. Elle analysa avec perspicacité les contradictions et les causes d'insécurité qui rendent notre époque si difficile. Elle marqua fort bien les solutions trouvées déjà et mises en pratique : création d'un service de « Petites veilleuses » à Neuchâtel qui, contre une rétribution, vont le soir remplacer parfois, une maman pour lui permettre de sortir avec son mari ; exploitation, en Hollande, de restaurants ou de cantines destinés aux jeunes filles et aux jeunes gens ; projet de maisons de jeunesse, où les deux sexes seraient admis ; extension de l'activité non plus seulement aux jeunes filles, mais aux jeunes femmes, d'où la proposition de modifier le titre de l'Union. La conférencière montra que le problème actuel, consiste à préparer la jeune fille à gagner sa vie sans négliger la formation ménagère et maternelle, faute de quoi, les mariages échouent en grand nombre. La famille doit agir en ce sens et ne pas s'en remettre de tout à l'école. On doit avoir toujours devant soi la tâche primordiale de la femme : élever les enfants de demain, tâche qui incombe aux mères de famille, mais aussi aux célibataires.

Une discussion animée se serait prolongée longtemps, sur cet exposé plein de suggestions que nous n'avons pu énumérer, mais l'heure des trains pressait inexorablement le départ, seules quelques membres purent encore poursuivre l'entretien sur la terrasse, autour d'une tasse de thé.

L'unité d'action et d'inspiration qui s'est si bien manifestée pendant ces deux journées inspirera le travail de l'avenir.

A. W. G.



Les Expositions

Marguerite Frey-Surbeck, au Lyceum de Suisse et à la Galerie Georges Moos, Genève.

L'idée d'exposer simultanément au Lyceum des bois, à la Galerie Moos des huiles d'une même artiste nous semble fort heureuse. Elle nous permet ainsi une vue d'ensemble de l'œuvre si diverse de Mme Frey-Surbeck. Alors que tant d'autres se contentent dans un genre ou une technique, ici nous voyons l'artiste s'exprimer avec une égale maîtrise aussi bien dans ses tableaux à l'huile que dans ses illustrations, ses encres de Chine, ses sépias, ses crayons de couleur.

Personnalité vigoureuse, d'une solidité adoucie, mais non affadie, par une note rêveuse, Mme Frey-Surbeck nous présente à la Galerie Moos son ravissant « Pavillon », ses lacs où l'on sent l'espace, ses splendides paysages de montagnes, après et solitaires sous un ciel tourmenté, ses portraits et ses natures mortes dont nous ne citerons que « Les poires », bien que toutes, elles aient retenu notre attention.

Au Lyceum, nous avons été émerveillée de voir cette même composition si vigoureuse, cette impression d'espace qui nous frappait dans les toiles, se retrouver partout, et de constater dans les illustrations de Mermine l'absence de toute recherche de l'effet, avec cette solidité de la technique qui atteint son but magistralement. Là encore se révélèrent aussi, les dons du coloriste et le sens de la composition si remarquables dans toutes les œuvres exposées. Pennello.

Le Secrétariat féminin Suisse

Nos lectrices se réjouiront de savoir que, au cours de l'Assemblée générale du 12 juin, il ne fut question ni de dissoudre, ni de démembrer, mais au contraire de poursuivre une entreprise dont chacun reconnaît la nécessité et la valeur. On a demandé à l'Alliance de sociétés féminines suisses d'opérer, en son sein, des réformes qui lui permettraient de former, avec les autres grandes associations féminines indépendantes, une commission d'études sur le problème du secrétariat, de manière à ce que celui-ci remplisse sa tâche au nom des femmes suisses.

La rédaction de ce journal, qui bénéficie constamment des travaux des sections professionnelles, sociales et juridiques, se félicite de cette solution permettant de continuer une œuvre essentielle.

Notons encore une très intéressante proposition financière de Mlle R. Neuschwander (Berne). La rédaction.

MATURITÉS
BACC. POLY.
LANGUES MODERNES
COMMERCE
ADMINISTRATION

45 professeurs
méthode d'enseignement
programmes
individuels
gain de temps

École LEMANIA
LAUSANNE



Femmes chinoises

— Tiens, que lisez-vous là ? Un livre sur la Chine ?

— Oui, un ouvrage écrit par un diplomate

1 Cheng Tien-HSI. *La Chine, œuvre de Confucius*. Edit. La Baconnière, Neuchâtel.

chinois réfugié en Suisse pendant la guerre et qui a voulu utiliser ses loisirs forcés, pour expliquer aux Européens sur quelle base philosophique, religieuse et morale, inspirée surtout de Confucius, s'est développée la civilisation millénaire du Céleste empire.

— Parle-t-il des Chinoises, des Chinoises traditionnelles ?

— Sans doute. Il leur consacre quelques pages de son gros volume, et là, il réfute, comme dans les chapitres consacrés à d'autres sujets, les jugements sommaires portés par certains écrivains anglo-saxons, sur la situation des femmes. Un certain Smith écrivait : « La doctrine chinoise n'a rien à dire en ce qui concerne les filles... Le hasard du sexe fait du fils une divinité familiale, le hasard du sexe fait de la fille un fardeau insupportable... La doctrine chinoise de la piété filiale met la femme sur un plan inférieur ». De telles affirmations, dit Mr. Cheng, sont des calomnies. Au contraire, voici les préceptes de Confucius : « L'harmonie avec sa femme et ses enfants est aussi douce que la musique du luth et de la harpe... Les anciens rois, éclairés se sont fait par règle de gouvernement de respecter leur femme et leurs enfants... la femme est le principal lien dans les relations de famille... » Notre auteur ajoute que « la femme chinoise exerce sou-

vent dans sa maturité, une énorme influence dans sa famille, elle est une sorte d'impératrice douairière de la vie privée ».

— D'ailleurs, tout a bien changé là-bas depuis un quart de siècle.

— Certes, Mr. Cheng note que les femmes chinoises sont aujourd'hui dans tous les services, législatif, judiciaire, exécutif et même diplomatique... « pour autant qu'il s'agit d'égalité politique, elle a pour ainsi dire supprimé toute distinction entre l'homme et la femme ». Ne vous semble-t-il pas qu'une telle révolution n'aurait pas été possible parmi un peuple qui aurait eu du mépris pour les femmes ?

— Ce sont les modes occidentales, le christianisme qui ont pénétré et prévalu...

— Je n'en suis pas sûre. « Les chrétiens, en Extrême-Orient, écrit Mlle Barot qui en revient, sont isolés dans une masse bouddhiste, shintoïste, etc., leur conversion les a exclus définitivement de leur famille, de leur milieu, et, dans une certaine mesure de la vie politique de leur pays, sinon à l'échelon national, actuellement du moins, à l'échelon local ».

2 Métamorphose de la Chine n'est donc

pas une copie de l'étranger, elle est l'œuvre d'authentiques Chinois, puisque ceux qui ont adopté la religion étrangère sont si complètement isolés. Comme l'affirme Mr. Cheng, quelque chose pu être la situation apparemment inférieure de la femme autrefois, elle n'a pu se transformer si radicalement que grâce à une tradition respectueuse du sexe faible.

— Pourtant, lisez *La Chine Rouge* ?

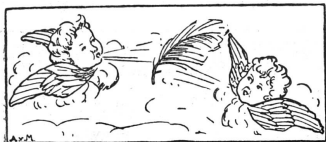
— Qu'est-ce que cet ouvrage ?

— Un vaste reportage qui remplit un gros volume où est décrite la Chine nouvelle, celle qui a adopté le régime communiste.

— Mais est-il question des femmes là-dedans ?

— Parfaitement. L'auteur s'est longuement entretenu avec une communiste qui fut, sous l'ancien régime, une romancière connue et avec d'autres « héroïnes du travail » dont l'une raconte ce qui suit : « Mes parents, pauvres paysans à l'affût de quelques pièces d'argent, m'ont vendue à l'âge de dix ans à la famille d'un propriétaire dont je devais plus tard épouser le fils, un infirme. On m'astreignait aux mêmes travaux que les domestiques adultes et on me privait de nourriture parce que j'avais essayé, à plusieurs reprises, de

3 Gunther Stein. *La Chine rouge*. Edit. Jeheber, Genève.



DE-CI, DE-LA

Guide internationale des Coopératrices

Pour remplacer Mme Emmy Freundlich dont nous avons annoncé le décès en mars, la Guide a élu Mme Egli, présidente des sections féminines suisses de la Coopérative. C'est un honneur auquel toutes les femmes suisses seront sensibles. Nos vives félicitations.

Selon que vous serez puissant ou misérable...

Au cours de la dernière session du Grand Conseil, l'assemblée s'est divertie d'une lettre anonyme fulminante contre le bruit infernal que font les moteurs d'aviation. Le président a lu tout au long cette lettre anonyme, et les journaux l'ont commentée.

Il nous est revenu alors à la mémoire qu'une pétition de l'Association vaudoise pour le suffrage féminin, multipliée et signée mécaniquement, adressée à tous les députés et au président du Grand Conseil, qui était alors M. Fr. Gamboni (Lausanne), fut désigneusement mise au panier par la présidence, qui l'a considérée comme anonyme. Nous ne sommes pas des électrices...

S. B.

Sages paroles

A l'assemblée des Femmes socialistes tenue à Thoune le 23 mai, M. Nobs, conseiller fédéral, parlant du centenaire de la Constitution de 1848, a souligné que les affaires publiques intéressent hommes et femmes et qu'une démocratie où seuls les hommes sont citoyens n'est qu'une demi-démocratie. Aussi a-t-il invité ses auditrices à défendre leurs droits.

« Mais, a-t-il dit, le droit de suffrage entraîne des devoirs, demande un effort de la part des citoyens et des citoyennes, l'esprit de sacrifice et la maturité politique. »

M. Nobs a remarqué qu'une Constitution n'est jamais achevée, parce que les générations qui se succèdent se renouvellent et changent constamment, dans leur recherche de la perfection. De grandes tâches attendent les futures générations. Les hommes ne pourront pas en venir à bout à eux seuls. Il faudra que les femmes se chargent de certaines tâches nouvelles et y consacrent leurs forces. « Tenez-vous prêtes ! » a lancé en terminant M. Nobs.

Excellentes paroles. Mais pourquoi ne tombent-elles que d'une bouche socialiste ? Où sont les magistrats des partis du centre ou de droite qui tiennent ce fier langage aux femmes en leur montrant leur devoir envers le pays ? Ces magistrats, pour la plupart, en sont restés à l'ancien : « Sois jolie et tais-toi », qu'ils ont légèrement modifié : « Racommode mes chaussettes, tais-toi et paie ». Hélas...

La réconciliation internationale

On pourrait croire ce mouvement né d'hier dans l'angoisse de la bombe atomique menaçante. Non pas. Il est né au lendemain de la déclaration de guerre, en 1914. Un pasteur écossais voyant brusquement vides les bancs de son église, que remplissaient habituellement des paroissiens émigrés allemands, devant son auditoire mutilé, se mit à prêcher la réconciliation des hommes.

Au long de la première guerre mondiale le mouvement se propagea dans les pays anglosaxons, puis il se répandit dans le monde ; aujourd'hui, dans trente-deux pays, des milliers d'hommes et de femmes travaillent activement à rapprocher les humains entre eux et à construire la paix.

Ils sont dirigés par un Conseil qui se réunit une fois l'an, dont les décisions sont contrôlées par un Comité exécutif, et exécutées par un Secréariat (38 Gordonsquare, Londres).

Pendant la deuxième guerre mondiale, le Centre de Zurich s'est efforcé de maintenir le contact entre les branches nationales d'Europe et les membres individuels, par des lettres circulaires, lorsque la chose était possible ; il a soutenu de son mieux les œuvres de secours existantes.

Les membres sont libres d'accepter ou de refuser le service militaire, au plus près de leur conscience, mais chacun est tenu de lutter contre la haine, contre l'animosité, la discordie qui naissent entre les individus.

Chacun aide à créer le climat de paix indispensable à l'harmonie entre les nations.

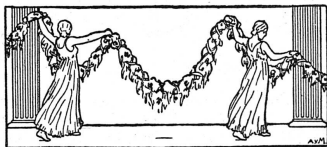
Un des adeptes les plus connus est M. André Trocmer qui a fondé à Chambon-sur-Lignon (France) un établissement d'éducation où l'on met en pratique les principes de la Réconciliation. Le pasteur André Trocmer fut emprisonné dans un camp de concentration français et son attitude et ses paroles impressionnèrent fortement ses compagnons de geôle.

Récemment, M. André Trocmer a réussi même à toucher l'auditoire le plus réfractaire qui soit : les S.S. remplissant des camps de prisonniers en Allemagne.

En Allemagne, un des chefs de la Réconciliation, Wilhelm Mensching, condamné et recherché cent fois pendant les hostilités, a toujours été soustrait à une arrestation par la population de la localité qu'il habitait. Il est aujourd'hui président de la branche allemande.

La Réconciliation internationale espère gagner un nombre toujours plus grand d'adhérents afin de faire triompher son idéal qui ferait régner sur la terre une ère bienheureuse.

En Suisse, la branche nationale est dirigée par M. le pasteur O. Schäfer (Balsthal, Soleure). Dans notre pays épargné, il serait singulier qu'une telle action fût ignorée, on y compte des adhérents dont le nombre doit grandir. Notons que Miss Butts, dont nous parlons en première page est membre de la Réconciliation.



A travers les Sociétés

Suffrage féminin

L'Association vaudoise pour le suffrage féminin et la section de Lausanne ont tenu en commun leur assemblée générale, le 5 juin, au Lyceum, sous la présidence de Mlle A. Quinche, avocate à Lausanne, qui a présenté les rapports annuels, relatant les conférences organisées, les démarches, la propagande faite par divers moyens, le grand succès de la manifestation organisée à Berne, le 2 mai, à l'occasion du centenaire de la Constitution de 1848, rappelés les votations négatives de Zurich et de Neuchâtel, la loi vaudoise qui ouvre aux femmes les charges de la magistrature judiciaire, rappelés la mémoire de Mlle Dr Feyler, du Dr Machon, membres fondateurs de l'association en 1908, de Mme Baumgartner-Ducret, membre du comité.

Sans discussion, l'assemblée a approuvé la gestion, les comptes, présentés par Mme Zanchi (Pully), vérifiés par Mlle S. Gilliard, institutrice, et Alexander, une modification des statuts qui permet de rattacher directement à l'Association suisse les sections vaudoises et d'augmenter ainsi l'influence de la Suisse romande.

Mme Y. von der Aa-Delhorbe, Mlle Alexander, ont été nommées membres du comité.

On entendit ensuite un rapport fort intéressant de Mlle Quinche sur la session que

viennent de tenir à Rome le bureau et le conseil de l'Alliance internationale pour les droits égaux et les responsabilités égales, où elle représentait la Suisse avec Mme Vischer Aioth, présidente de l'Association suisse à Bâle. Treize pays y étaient représentés pour préparer le congrès qui se tiendra à Istanbul l'an prochain. On a constaté qu'en Europe, il n'y a plus que la Suisse qui n'ait accordé aucun droit civique aux femmes ; en Asie, l'Irak, l'Iran, la Syrie et le Liban ; en Afrique, l'Egypte ; l'égalité civique existe en Amérique du Nord et elle sera bientôt chose faite dans tous les pays de l'Amérique du Sud.

Après le thé, l'assemblée a écouté avec intérêt un exposé de M. Ch. Bettens, député de Cossonay, l'auteur de la motion suffragiste déposée au Grand Conseil, qui a défini la position masculine vis-à-vis du suffrage féminin et donné à ses auditrices d'excellents conseils. Une discussion fort animée a suivi, où ont été apportés des faits intéressants et le fruit de nombreuses expériences vécues par les suffragettes. M. Bettens a insisté sur la très forte opposition que le suffrage féminin rencontre dans la campagne vaudoise. Il faudrait, pour l'obtenir, que toutes les femmes le veuillent, et encore ! Les syndicats n'entendent à aucun prix être nommés ou tracés par des femmes. (Ils éprouvent moins de répugnance à être payés par les femmes contribuables !)

Assemblée de l'Union des Femmes (Genève)

Le samedi 22 mai, l'Union des Femmes a tenu son assemblée générale annuelle et malgré l'allure accélérée imprimée par la présidente, c'est toujours une longue séance, tant les activités de l'Union sont variées et nombreuses.

Après le rapport présidentiel dans lequel Mme Chenevard énuméra les diverses conférences de l'année, les diverses participa-

tions de la société aux commissions officielles, à la collecte du Don Suisse, les thés amicaux, les invitations et délégations, on entendit successivement le rapport financier, les rapports de la section de lecture (Mlle Tremblay), de la section de couture (Mlle Roche), de la section de bridge (Mlle Saran), du *Lu Raymond* (Mme Gardy) qui a reçu 9 demandes, des *Vacances pour mères de familles* (Mme Chavusat) qui ont fêté leur vingtième anniversaire, plus de 1.000 mères ont bénéficié de leur aide pendant ces vingt ans, du *Club de rapprochement* (Mme Thelin), des *Consultations juridiques* (Me Kammacher) qui a donné 35 consultations, de l'*Office fiduciaire* (Mlle Brenner), de l'*Ouvroir de l'Union des femmes* (Mme Ultramar).

On voit la variété des activités proposées aux membres, la somme de travail pratique et positif accompli par la bonne volonté et le dévouement. On procéda ensuite à l'élection du comité et de la présidente. Mme Chenevard voulut bien accepter encore une fois de répondre à l'appel, mais elle ne peut plus s'en charger que pour un an ou deux, néanmoins, Mlle M. Gampert la remercie chaleureusement de vouloir bien rester encore quelque temps à la tête du comité où elle s'est dépensée ces dernières années.

On entendit ensuite quelques communications :

Mme E. Choisy parla de la commission officielle de la *Protection de l'Enfance* dont elle fait partie et où elle a mission d'aller visiter régulièrement la Maison de Lancy ; des enfants y sont hébergés jusqu'à leur quatorzième année, lorsque, pour diverses raisons, ils ne peuvent résider chez leurs parents. Les auditrices écoutèrent avec intérêt les détails fournis sur la vie de cette grande famille, le goûter après l'école, la répartition des petites corvées ménagères, les parents adoptifs qui président à l'existence de cette jeunesse...

En quelques mots on rappela la vente des *tissages de Plan-sur-Bex* et l'existence brève encore, mais très utile du *Dépannage familial* qui cherche à recruter de nouveaux membres (cotisation 6 frs), puis Mlle Brenner exposa les efforts tentés pour offrir à bon compte des *vacances aux employées de maison*.

Un tel bilan est un honneur pour la société qui le présente, on ne peut que lui souhaiter de continuer cette action bienfaisante dans notre ville. Il faut aussi souhaiter que, stimulés par l'intérêt de ces rapports, de nouveaux membres s'annoncent et apportent aux anciens leur force et leurs fraîches suggestions.

A. W. G.

Les Unions de Femmes

La dernière assemblée générale de l'Union des femmes de Lavaux a dû enregistrer la démission de Mlle Françoise Fonjallaz, sa présidente depuis 26 ans, et l'a acclamée présidente d'honneur en témoignage de reconnaissance pour le grand travail qu'elle a accompli, pour les initiatives heureuses qu'elle a prises au cours de cette longue et bienfaisante activité. C'est Mlle Violette Buttiaz, du Treytorrens, une des plus dévouées parmi les Samaritaines de Lausanne, qui lui succéda.



m'enfuir et que je manquais ainsi aux devoirs de piété filiale et d'obéissance imposée par Confucius. Une unité de l'armée rouge ayant passé par le village, je m'y joignais comme petite volontaire pour les travaux de couture. Je passai plus tard dans une grande fabrique d'uniformes et me voilà « héroïne du travail ». Mes enfants auront une vie plus heureuse que moi...

Voire... M'est avis que la Chine est immense, qu'on y trouve sans doute des mœurs encore plus différentes qu'en Europe et que, même les gros livres bourrés de documents ne reflètent qu'une petite part de cette multiple réalité. Une chose est certaine, dans la Chine rouge ou dans l'autre, la femme semble jouir actuellement d'un statut théoriquement favorable.

B. G.

Aidez-nous à faire connaître notre journal et à lui trouver des abonnés.

A La Halle aux Chaussures

Maison fondée en 1870
Mme Vve L. MENZONE
Solidité - Elegance
5% acompte en tickets Janus
17, Cours de Rive, Angle Boulevard Helvétique, 30

Glané dans la presse...

Du *Journal de Bex*, sous la plume de M. Ch. Sollberger, syndic, député, navré de l'indiscipline et du désordre dont ont fait preuve les députés au cours de la solennelle séance tenue par le Grand Conseil, le 24 janvier, jour de l'indépendance vaudoise :

« Ces dames de là-haut dans la tribune, doivent se dire que ces hommes d'en-bas, dans l'hémicycle, représentatifs du canton qui fête solennellement son indépendance, ont bien du toupet de penser qu'elles ne sont pas encore suffisamment préparées et éduquées pour l'obtention complète de leurs droits civiques. »

De La Coopération.

Nous sommes enclins à nous indigner vertement des régimes qui rognent les libertés politiques et limitent la démocratie. C'est légitime et naturel, mais si nous avions introduit chez nous cette rubrique du « Punch » intitulée « Comment les autres nous voient », nous nous rendrions compte que la Suisse est, elle aussi, une démocratie limitée, puisqu'elle ne paie que la moitié de ses citoyens jouit du droit de vote. L'autre moitié n'a que le droit de payer les impôts, de mettre au monde les en-

fants, de les élever et de tenir le ménage (en rentrant du travail dans beaucoup de cas).

La presse étrangère, à l'Ouest encore plus qu'à l'Est, estime qu'un pareil système n'est pas démocratique et, chaque fois que nos autorités reçoivent à dîner quelque illustre personnalité d'outre-mer, elles sont mal à l'aise et tâchent d'éviter le sujet en parlant des montagnes ou des vins du Valais. Il a fallu tousser deux ou trois fois autour de Mme Roosevelt, à laquelle on aurait eu de la peine à faire croire que les femmes sont incapables. Heureusement qu'elle est discrète et souriante volontiers.

On dira que l'opinion de l'étranger n'a rien à voir avec nos affaires. C'est une belle phrase, mais elle contredit l'Histoire. Notre Constitution fédérale est imitée de l'américaine et, pour en fêter le centenaire, il faudra bien rappeler qu'on citait les Etats-Unis dans tous les débats de 1830 à 1848. Aujourd'hui, la Charte des Nations-Unies fait de l'égalité des sexes en droits civiques un principe fondamental, contre lequel nous n'avons aucun argument sérieux à faire valoir et que nous devons bien adopter le jour où nous voudrions entrer dans cette organisation.

E. P.

La Société Coopérative de Consommation de Genève a accordé le droit de vote aux femmes dès sa création. Soutenez la Coopérative par vos achats.

Tout pour économiser LE GAZ Cuisinières et réchauds derniers modèles

Autocuisiseurs - Grills „Melior“ Marmites à vapeur

E. Finax-Trachsel

Boulevard James-Fazy 6

PHARMACIE M. MULLER & Co

Place du Marché
CAROUGE - GENÈVE
Tél. 4.07.07

Service rapide à domicile